

Les chasses du Rhône : un événement révélateur de la complexité de la gestion du fleuve contemporain

The release of sediments accumulated in the upper Rhône dam: a revealing event of the complexity of contemporary river management

Armani Gilles

Chercheur associé au CREA, Université Lumière Lyon 2
Gilles.armani@gmail.com

RÉSUMÉ

Cette communication traite des dernières chasses du Rhône effectuées en juin 2012 par *les Services Industriels de Genève (SIG) conjointement avec la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) à l'aval*. L'évacuation de milliers de tonnes de sédiments accumulés dans le barrage de Verbois suscite des inquiétudes et interroge le mode de gouvernance du Rhône. Les enjeux associés à cette opération sont en effets nombreux. La qualité de l'eau et des milieux aquatiques, la pérennité de la faune et de la flore, les activités touristiques, de loisirs et l'image du fleuve peuvent être détériorées et dans ce contexte, différentes temporalités semblent guères conciliables. Aussi les chasses sont-elles contestées. Des porte-paroles interviennent dans un jeu de négociations pour défendre leurs valeurs et les multiples acteurs, par delà leurs diversités de points de vue s'efforcent de préserver ensemble l'eau et le milieu fluvial comme un bien commun menacé. Cet événement constitue ainsi un révélateur de la complexité des enjeux et de la gestion d'un fleuve aménagé.

ABSTRACT

This paper deals with the last release of the Rhone accumulated sediments done in June 2012 by the Industrial Services of Genève (SIG) jointly with the Compagnie Nationale du Rhône (CNR) downstream. The evacuation of thousands of tonnes of sediments accumulated in the Verbois dam raises many concerns and questions about the governance mode of the Rhone. The issues associated with this operation have many effects. The quality of water and aquatic environments, the sustainability of animal and flora wildlife, tourist and leisure activities, and the image of the river can be deteriorated. In this context, different temporalities seem hardly reconcilable and the release of sediments is disputed. The people directly concerned are involved in a game of negotiations to defend their values. These stakeholders, beyond their diversity of opinions, all strive to preserve the water and the river environment as a common threat. This event is an indicator of the complexity of the issues and of a landscaped River management.

MOTS CLES

Chasses, pollution, sédiments, gestion, complexité

1 INTRODUCTION

Cette communication traite des dernières chasses du Rhône effectuées en juin 2012 par *les Services Industriels de Genève (SIG)*. Cette opération suscite des inquiétudes, elle interroge le mode de gouvernance du Rhône et constitue un révélateur de la complexité de la gestion d'un fleuve aménagé. Les enjeux associés à ces chasses sont nombreux. En amont, l'évacuation de milliers de tonnes de sédiments accumulés dans le barrage de Verbois (Suisse) est nécessaire afin d'optimiser le fonctionnement des aménagements hydroélectriques et pour assurer la sécurité des bas quartiers de Genève menacés par les crues. A l'aval, la Compagnie nationale du Rhône (CNR) doit limiter l'écoulement des concentrations en matières en suspension (MES) à un niveau de seuil établi par la réglementation. Il s'agit d'éviter d'engraver les aménagements de la CNR, de préserver la faune et la flore et d'empêcher le colmatage de bras du Rhône ayant bénéficié d'un programme de restauration hydraulique et écologique. Plus bas, le niveau d'eau doit demeurer suffisamment haut et sa qualité suffisamment bonne pour le pas entraver le fonctionnement de la centrale nucléaire de Bugey. Enfin, des craintes concernent les zones de captage d'eau potable pour les villes riveraines et aussi le contenu des matières en suspension et de leur dangerosité. Les questions portent notamment sur les métaux lourds (PCB, mercure...) et sur d'éventuelles pollutions résiduelles des anciennes activités industrielles de décolletage sur les rives de l'Arve, affluent qui déverse ses sédiments dans le Rhône en amont des aménagements suisses qu'il s'agit de vidanger. Notons que les chasses de 1978 restent gravées dans la mémoire des gestionnaires et riverains, elles avaient entraîné la mort de milliers de poissons.

2 LES CHASSES DISCUTEES

Depuis 1942, année de mise en service du barrage de Verbois, des chasses du Rhône ont été réalisées environ tous les trois ans jusqu'en 2003. Depuis, l'examen de procédés alternatifs de gestion des sédiments, l'évolution de la législation européenne et l'opposition d'associations de pêcheurs et de militants écologiques ont remis en cause leur calendrier. Après plusieurs reports et suite à une enquête publique, les suivantes ont lieu en juin 2012.

Au cours de ce long processus, des « lanceurs d'alerte » alarment les autorités sur les risques possibles d'un lâcher mal contrôlé des MES dans le cours d'eau. Des écologistes, des élus, des pêcheurs et des scientifiques s'expriment au nom de la préservation de la faune et de la flore (les oiseaux ou le patrimoine piscicole), de la qualité de l'eau et de la conservation des acquis du programme de restauration hydraulique et écologique engagé dans le secteur. Si la diversité des acteurs engagés dans ce « forum hybride » permet de pointer les risques liés au dispositif de chasses, il provoque également des controverses notamment quant au choix de la période de leur mise en œuvre. Les paramètres de quantité d'eau prévisible (pluviométrie) et de température (ensoleillement) caractérisant les saisons sont mis en relation avec la nidification des oiseaux, le frai des poissons ou certaines activités humaines. Les dates souhaitées peuvent alors fluctuer entre le début ou la fin du printemps à moins que cela ne soit à l'automne. Les porte-parole des poissons estiment alors que les opérations de chasses devaient être réalisées plus tôt pour éviter la destruction des œufs et des alevins et ils accusent les autorités d'avoir privilégié un lobbying d'écologistes défenseurs des oiseaux au détriment des poissons alors en période de reproduction. Des prestataires de loisirs sportifs dont l'activité est interdite pendant les chasses (voile, kayak) regrettent de ne pas avoir été suffisamment consultés et que la date choisie coïncide avec le début de leur saison. Le poids des organisations et la qualité de leurs réseau semble être ici un facteur important.

3 UN DISPOSITIF CONSIDERABLE

En réponse aux différents enjeux, la CNR, gestionnaire du Rhône français et en charge des opérations d'accompagnement des chasses met en œuvre un important dispositif mobilisant environ 400 salariés. Outre la régulation des débits et du contrôle des taux de MES à l'endroit du barrage de Génissiat, une procédure de suivis scientifique est organisée. Des profils bathymétriques, des prélèvements réguliers pour des mesures physico-chimiques sont effectués. Des analyses toxicologiques et éco-toxicologiques sont menées sur plusieurs points avant, pendant et après les chasses. En outre, les plages ouvertes à la baignade font l'objet de suivis bactériologiques spécifiques pour évaluer l'impact des opérations dans le domaine des possibles altérations de la qualité de l'eau. Un bureau d'étude spécialisé pour le suivi des champs captants a collaboré avec la CNR : le champ captant du Grand Lyon dont l'enjeu est d'alimenter en eau potable l'ensemble de l'agglomération,

mais aussi d'autres sites pointés par l'enquête publique, des inquiétudes s'étant exprimées par rapport à leur pérennité et leur évolution post-opération. Des suivis spécifiques sont également réalisés sur les vieux Rhône de Chautagne, de Belley et de Brégnier-Cordon. Une collaboration est mise en œuvre avec des associations de pêche, l'ONEMA et des chercheurs universitaires et d'autres institutions de recherche.

Une coopération multipartenaires s'établit côté français mais on reproche aux autorités suisses de ne pas respecter les règles et de lâcher des taux excessifs de sédiments. Le président d'une Fédération de pêche prétend que la réglementation internationale est peu adaptée ; il adresse un courrier au Président de la République pour solliciter son intervention puis mandate une avocate de renom afin de renégocier les conditions des opérations de chasses et pour en changer les modalités.

4 LA COMPLEXITE DE LA GESTION DU FLEUVE AU PRISME DES CHASSES

Les chasses constituent un événement révélateur d'une partie de la complexité de la gestion du Rhône contemporain. Elles signalent les carences en termes de gouvernance internationale d'un fleuve transfrontalier et fait passer la gestion linéaire des sédiments et des rejets du domaine technique au champ politique des solidarités amont/aval. De fait, elles rendent évidente la nécessité de confier la gestion du fleuve français à un seul référent pour une coordination efficace.

On comprend également qu'il s'agit de composer avec différentes temporalités. L'impératif économique de la production hydroélectrique impose un déroulement rapide des opérations alors que la remise en circuit des limons renvoie au temps long de la sédimentation. En outre, ce lâcher massif de MES entraîne (potentiellement) des éléments chimiques témoins des activités humaines du passé qui surgissent des profondeurs. Alors qu'il s'agit de préserver l'eau et le milieu fluvial comme patrimoine commun, les effets possibles d'un héritage négatif doivent être mesurés au plus vite pour être plus ou moins maîtrisés. La persistance des métaux lourds menace le métabolisme des êtres vivants. Enfin, le temps court des vidanges suffit pour perturber durablement la dynamique de peuplement piscicole, de la restauration écologique, du cycle de vie (des poissons, de la faune et de la flore), de l'investissement des activités humaines, notamment celles du tourisme, de la pêche et du nautisme qui s'inscrivent dans un temps long. Ces dernières participent d'un mouvement de réappropriation du fleuve et de la réhabilitation de son image fortement détériorée auprès du public après les aménagements du 20^{ème} Siècle. Des chasses entraînant une catastrophe écologique (comme en 1978) pourraient freiner fortement cette dynamique positive : un déficit de première importance pour la réputation de son gestionnaire quelques années seulement avant le renouvellement de la concession du Rhône en 2023.

Cet événement rappelle encore la dimension naturelle du fleuve avec son régime hydraulique, la pluviométrie et l'érosion des montagnes qui offre au cours d'eau sa part de minéraux. Par ailleurs, au-delà des aménagements du fleuve, le rôle des lanceurs d'alerte, l'engagement de personnalités locales, la force de leurs réseaux sont autant d'éléments à même d'enclencher un mouvement de protection de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques en tant que biens communs. Ainsi, convient-il de considérer le Rhône aménagé contemporain comme un anthroposystème (des éco et socio-systèmes qui co-évoluent dans le temps). Ce dernier se présente comme une scène d'interlocutions sur laquelle, des porte-parole de la faune, de la flore, des milieux naturels et des diverses activités humaines se rencontrent pour défendre leurs valeurs (économiques, écologiques...) et par delà les différences, construire ensemble un projet partagé : celui du fleuve comme un bien commun (international) qu'il s'agit de préserver et de valoriser. Aussi, c'est bien de l'organisation de ces échanges que dépendra la bonne gestion des futures vidanges de barrage.

BIBLIOGRAPHIE

- Callon, M. Lascoumes P. et Barthes Y., (2001) , *Agir dans un mode incertain. Essai sur la démocratie technique*», collection La couleur des idées Seuil, Paris.
- Chateauraynaud F., Torny D., (1999), *Les Sombres précurseurs : Une Sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*, Paris, EHESS, 476 p.
- Lévêque Christian, et alii., (2003) *L'anthroposystème : entité structurelle et fonctionnelle des interactions sociétés-milieux*, in : Lévêque Christian, van der Leeuw Sander, 2003, *Quelles natures voulons-nous ? Pour une approche socio-écologique du champ de l'environnement*, Elsevier, Paris.